

**Compte rendu de la CAPL du 3 janvier 2012**

En préambule, la réunion a débuté sur l'approbation du procès verbal de la CAPL du 7 novembre dernier. Notre représentant a fait part d'une divergence puisque l'administration y soutenait ne plus avoir à fournir aux élus une synthèse des dossiers des candidats à liste d'aptitude de B en A. Les élus devant consulter sur place les dossiers et en établir la synthèse par leurs propres moyens. Le directeur départemental a alors proposé d'acter au cours de notre réunion qu'un groupe de travail ait lieu quant aux documents à transmettre sur la liste d'aptitude de B en A.

**Mouvement de mutation des Inspecteurs Filière Gestion Publique au 1er mars 2012**

Dans le cadre du mouvement national, le département enregistre deux arrivées l'une sur un emploi comptable à la trésorerie de Barneville Carteret et l'autre en emploi non comptable à la direction.

Deux départs interviennent aussi sur des emplois non comptable d'adjoint à la trésorerie municipale et hôpital de Granville et en direction qui faisait l'objet d'une mission de renfort à la trésorerie Municipale et Hôpital de Saint Lô.

Dans le cadre du mouvement local, 3 inspecteurs ont fait part de leurs souhaits (2 emplois sollicités par chacun). Toutefois, deux inspecteurs n'ont pu avoir satisfaction parce les fonctions concernées ne sont pas libres à ce jour. L'emploi à la trésorerie de Granville n'a pas été demandé et est donc non pourvu. Au final, un seul mouvement local est proposé.

De plus dans le cadre d'une régularisation d'affectation, suite à la restructuration des trésoreries de Saint Malo de la Lande et de Montmartin fusionnées avec la trésorerie de Coutances, l'un des chefs de poste avait été affecté en surnombre à la Direction en tant que chargé de mission renforçant la nouvelle structure communale. Suite, à la création d'un emploi d'adjoint, cet inspecteur serait nommé définitivement dans cette fonction à compter du 9 janvier 2012.

**Vote « POUR » des élus FO-DGFIP du personnel sur le mouvement local et la régularisation d'affectation**

**Explication de vote** : cela permet de satisfaire les demandes d'affectation géographique des agents.

**Concernant ce mouvement local acté en CAPL**

*Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre*

*contact avec le Secrétaire Départemental FO-DGFIP*

*ou demander à recevoir les informations de la section par courriel*

La CAP Nationale, 3<sup>ème</sup> phase du mouvement de mutations « Inspecteurs », fixée au 26 janvier 2012, aura à avaliser définitivement les mouvements actés au cours de cette CAP locale.

**Les élus FO-DGFIP en C.A.P. Locale**

William MACIAG – Julien CLAUDOT

**Pour tout renseignement, appeler notre représentant en CAP locale au : 02-33-91-21-15  
ou encore en adressant un message à : [fo.ddfip050@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip050@dgfip.finances.gouv.fr)**

Secrétariat Départemental FO DGFIP 50  
SIP de GRANVILLE  
35 RUE DE HEREL 50407 GRANVILLE CEDEX  
Tel : 02.33.91.21.15  
@ : [fo.ddfip050@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip050@dgfip.finances.gouv.fr)

Le Site National : <http://www.fo-dgfip.fr>

Le Site FO DGFIP 50 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/050/>

**« Je – Nous - TOUS avec FO ! »**

**BULLETIN d'ADHESION (à renvoyer au secrétariat FO DGFIP 50)**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ Indice \_\_\_\_\_ Quotité travail \_\_\_\_\_

Affectation : \_\_\_\_\_

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section de la MANCHE.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu